



## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 18 janvier 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 11 janvier 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 3), M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 2), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 17), M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à compter de la question 17), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 2), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 5), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 16 incluse), Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 3), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, M. Philippe MOUGIN;

**Secrétaire :**

Mme Myriam LEMERCIER.

**Absents :**

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 02 incluse - vote sur l'urgence), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Nicolas BODIN, M. Gueric CHALNOT, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 02 incluse - vote sur l'urgence), M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 17), Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question n° 3), M. Gérard VAN HELLE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD.

**Procurations de vote :**

M. Eric ALAUZET à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Nicolas BODIN à Mme Marie ZEHAF, M. Gueric CHALNOT à M. Rémi STHAL, Mme Myriam EL-YASSA à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Ilva SUGNY à Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 17), Mme Catherine THIEBAUT à Mme Danielle POISSENOT (à compter de la question n° 3), M. Gérard VAN HELLE à Mme Karima ROCHDI, Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Christine WERTHE à Mme Sophie PESEUX, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

**OBJET :** 38 - Jardin de la Découverte et des Savoirs - Convention pour la constitution d'un groupement de commandes entre la Ville de Besançon et l'Université de Franche-Comté

## **Jardin de la Découverte et des Savoirs**

### **Convention pour la constitution d'un groupement de commandes entre la Ville de Besançon et l'Université de Franche-Comté**

#### **Rapporteur : Mme l'Adjointe VIGNOT**

La Ville de Besançon et l'Université de Franche-Comté sont engagés ensemble dans un projet d'aménagement d'un équipement structurant dédié à la culture scientifique sur le campus de la Bouloie : le Jardin de la Découverte et des Savoirs.

Cet équipement répond à différents besoins :

- **Etablir un rapport entre sciences et société** et exposer au grand public les travaux de la recherche et la connaissance issue du territoire, notamment en lien avec les enjeux actuels (nouvelles technologies, changements climatiques, mutations liées au numérique, qualité de la biodiversité...). Le Jardin de la Découverte et des Savoirs se veut un lieu de valorisation du transfert de la recherche pour tout le territoire.
- **Renforcer l'attractivité du campus** pour les usagers résidents ou non ainsi que pour les personnels techniques, d'enseignement et de recherche.
- **Développer et renforcer le rôle socio-éducatif de l'Université sur le territoire :**
  - Eclairer les scolaires sur les disciplines, la découverte de la recherche, les métiers
  - Travailler à une augmentation des ambitions des jeunes (lien Bac-3 Bac+3) en lien avec la politique de la ville.
- **Dynamiser le site Bouloie - TEMIS** dans la Ville et dans l'Agglomération :
  - Constituer une entrée de ville
  - Créer des connexions entre le campus et les quartiers environnants.
- **Constituer une ressource pour l'enseignement et les chercheurs** / Développer des plateformes de conservation botanique et de soutien à la recherche.
- **Accueillir le jardin botanique de la Ville de Besançon et de l'Université de Franche-Comté** (libération du site de la place Leclerc pour l'été 2018).

Il doit également constituer une ressource pour l'enseignement et les chercheurs et développer des plateformes de conservation botanique et de soutien à la recherche.

Le Jardin de la Découverte et des Savoirs s'appuie sur 3 structures clés de médiation culturelle et scientifique : le Jardin botanique, la Fabrikà Sciences, l'Observatoire des Sciences et de l'Univers Terre Homme Environnement Temps Astronomie de Bourgogne-Franche-Comté (OSU THETA) et son parc (méridienne, équatorial coudé...). Il fonctionne également grâce à des partenariats forts avec les laboratoires de recherche comme le laboratoire Chrono-Environnement.

Le projet du Jardin de la Découverte et des Savoirs constitue l'un des points clé de la réflexion globale engagée sur le secteur Bouloie / Temis / Montrapon. Sur le plan urbanistique et paysager, cette réflexion globale s'est notamment traduite au travers du concours de jeunes architectes Européen.

Le projet entre aujourd'hui dans sa phase de programmation définitive par le biais d'une étude, à lancer au cours du premier trimestre 2018, et qui servira de support pour le recrutement, au cours du second semestre 2018, d'une maîtrise d'œuvre chargée de la conception de l'équipement.

Cette étude de programmation doit en premier lieu permettre d'actualiser la faisabilité et le pré-programme de l'équipement. En effet, différents éléments en relation directe ou indirecte avec le projet ont conduit à une évolution du contexte :

- la redéfinition du budget,
- le chantier du TCSP,
- le pavillon du directeur du parc de l'Observatoire et une partie de l'ancien LPMO dédié au siège de la COMUE,
- la perspective de mise à disposition d'une partie d'une parcelle située à proximité du parc de l'Observatoire.

Le déroulement de l'étude prévoira des temps communs d'articulation avec le schéma directeur du campus et plus largement avec l'étude de faisabilité urbaine sur le site Bouloie / Temis / Montrapon qui prolongera le concours European.

Afin de lancer une consultation et passer le marché public avec le prestataire qui réalisera l'étude de programmation pour le Jardin de la Découverte et des Savoirs, il convient de constituer un groupement de commandes réunissant la Ville de Besançon et l'Université de Franche-Comté. Une convention sera alors signée entre les deux parties, la Ville de Besançon assumant la coordination du groupement. Les principales missions assurées par ce dernier seront les suivantes : coordination du marché, formalités de passation du marché, signature et notification du marché au titulaire et suivi de l'exécution. Le groupement de commandes sera constitué pour la durée de la procédure de passation du marché et jusqu'à la fin de son exécution.

Le délai prévisionnel de réalisation de l'étude est de 3 mois, hors délai de validation. Son coût est évalué à 50 000 €. Cette étude sera prise en charge par les deux parties selon la clé de répartition suivante : Ville de Besançon : 60 %, Université de Franche Comté : 40 %. La participation de la Ville est supérieure à celle de l'Université car elle a demandé à ce que soit intégrée à l'étude de programmation la réflexion sur la mise en réseaux du JDS avec les quartiers environnants par les modes de liaisons douces. Pour ce qui concerne la Ville de Besançon, les dépenses seront prélevées sur la ligne 23.23.2313.006008.34000.

## Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention à intervenir pour la constitution d'un groupement de commandes réunissant la Ville de Besançon et l'Université de Franche-Comté, la Ville de Besançon étant le coordonnateur,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à solliciter pour l'ensemble des membres du groupement les subventions auprès de tout partenaire susceptible de soutenir cette étude, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis.

**Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.**

M. FOUSSERET, M. SCHAUSS, Mme COMTE-DELEUZE, Mme PESEUX (2), M. POUJET, M. POULIN et Mme ROCHDI (2) n'ont pas pris part au vote.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 43  
Contre : 0  
Abstentions : 2



Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,

Danielle DARD.